

## **Cahier des charges du marché de services (N° 2019-SMFG-001)**

### **Programmation et direction artistique et technique de la saison « spectacle vivant » du Familistère**

*Edition 2019-2020*

## **SOMMAIRE**

- 1. Le maître d'ouvrage**
- 2. Objet du marché**
- 3. Calendrier de l'étude**
- 4. Pièces constitutives du dossier d'offre**
- 5. Contextes**

### **1. Le maître d'ouvrage**

Le Syndicat Mixte du Familistère Godin est un établissement public créé en 2000 pour conduire le programme « Utopia » de valorisation du Familistère de Guise. Il réunit le conseil départemental de l'Aisne, son principal financeur, et la ville de Guise.

Le Syndicat Mixte a compétence sur un territoire (l'ancien domaine familistérien, usine exceptée, et la grande parcelle du Jardin de la Presqu'île) pour mener toutes les actions de valorisation du patrimoine historique, social et architectural du Familistère. Le Syndicat Mixte emploie une quinzaine de personnes pour son administration, l'entretien des jardins, la conservation du musée de site et la direction du programme. Le Syndicat Mixte a créé en 2006 un Service Public Industriel et Commercial pour organiser et gérer l'accueil du public et les services commerciaux associés. La Régie du Familistère emploie une trentaine de personnes pour la médiation, l'accueil, la vente et la promotion du site.

**Contacts : Alexandre Vitel / 03 23 05 85 90 ([alexandrevitel@familistere.com](mailto:alexandrevitel@familistere.com))**

**Cédric Dematte / 03 23 05 85 90 ([cedricdematte@familistere.com](mailto:cedricdematte@familistere.com))**

## 2. Objet du marché

La saison « spectacle vivant » du Familistère se déroule dans et hors les murs. Elle débute avec le Premier mai du Familistère et se poursuit au théâtre jusqu'au début de l'été suivant. Le cout d'objectif de la saison 2019-2020 s'élève à 75 000 € TTC, dont 55% sera consacré au Premier mai et 45% à la saison du théâtre. Ce montant comprend l'achat de spectacles, les droits d'auteurs, les transports et les frais liés à la technique. Il ne comprend pas les dépenses de communication, les frais d'accueil et de sécurité.

C'est en 1867 que Jean-Baptiste André Godin décide de fêter le travail au Familistère, régulièrement le premier dimanche de mai, bien avant que le Premier mai ne devienne une manifestation internationale. La Fête du travail a toujours été célébrée au Familistère avec éclat. La date du 1er mai s'est naturellement imposée en 2001 pour instituer un rendez-vous annuel avec le Familistère et le programme Utopia de sa valorisation. La manifestation se déroule tout au long de la journée (10h00-19h00) dans l'ensemble du Familistère avec la possibilité de prolongements dans la ville de Guise. Le Premier mai du Familistère combine spectacles vivants, débats, projections, expositions et installations, visites et petits métiers de la fête foraine.

Rendez-vous d'envergure régionale, le Premier mai du Familistère a accueilli près de 10 000 personnes lors de son édition 2017. Son public est socialement et culturellement des plus variés. C'est sur la place du Familistère, vaste tapis de 400 000 briques au sud et grande plage de pelouse au nord, que se déploiera le Premier mai pour ré-imaginer le Palais social côté cour et côté jardin. L'ampleur de cet espace donnera aux compagnies invitées et à la foule du public des raisons et des façons nouvelles de se mettre en fête au Familistère.

Le théâtre du Familistère est l'unique salle de spectacle de Guise et de son arrondissement. Il a été rouvert après restauration et aménagement scénique en 2011, les spectacles se faisaient dans la salle des fêtes de Guise au cas par cas. A la demande. C'est un théâtre à l'italienne de 346 places assises, d'une jauge complète de 450 personnes, édifié en 1869. Il a été classé aux monuments historiques en totalité en 1991. Le théâtre comprend un hall d'accueil, une salle de spectacle à deux niveaux de balcons accessibles, un foyer à l'étage au-dessus du hall, un sous-sol avec sanitaires et locaux techniques. Le cadre de scène a une dimension de 5.40 m par 3.80 m ; la scène a une dimension de 7.51 m X 5.40 m. Le plancher de scène est élevé (1,50 m) et présente une forte pente de 6 %. Deux loges équipées sont aménagées à l'arrière de la scène. Enchâssé au milieu des écoles municipales, le théâtre ne comporte pas d'accès décors différent des accès du public. Le théâtre est équipé d'une installation son et lumière, la fiche technique est disponible sur simple demande. Le théâtre est un ERP de type L classé en catégorie 3.

De 2011 à 2018 les saisons du théâtre du Familistère ont proposé une programmation théâtrale éclectique inédite et de qualité, accessible au plus grand nombre, et originale vis-à-vis des centres urbains proches (Saint-Quentin, Laon). Dans un esprit cohérent avec les saisons précédentes, avec les principes fondateurs du Familistère, avec la mission de l'établissement culturel et avec le qualités de la salle de spectacle, la programmation artistique et technique de la saison 2019-2020 doit offrir un programme de quatre à cinq spectacles mêlant théâtre, musique, cirque, danse...

Le public local est le premier visé. Une véritable « éducation théâtrale » est mise en place avec une médiation dédiée aux relations avec le public. Il faut que la pratique théâtrale devienne une habitude, une alternative aux soirées domestiques. Applaudir au lieu de zapper. La programmation doit être populaire sans être racoleuse et la diversité dans la programmation doit permettre de fidéliser le public.

Le prix ne doit pas être un frein. Une politique tarifaire accessible est mise en place. Les rencontres avec les groupes constitués de la ville (tissu associatif, sportif, cercles amicaux) et sur les marchés et foires permettent de toucher le plus de public potentiel.

Peu à peu le public se fidélise mais il reste encore un énorme travail. Il s'agit ici d'une véritable mission de service public. La culture pour tous n'est pas une vaine rengaine au Familistère de Guise. Tout y est pensé pour que chacun puisse trouver ce qu'il est venu chercher mais aussi pour arriver à le surprendre et à le captiver presque à son insu. La saison du théâtre est construite en relation avec les autres activités culturelles du Familistère.

L'objet de la mission est une proposition artistique d'une programmation complète et en parfaite harmonie avec le site, son histoire, son idéologie et la philosophie de la saison selon les critères suivants :

### **Missions artistiques attendues pour le Premier Mai 2019**

- prise en compte du musée de site et de ses espaces pouvant accueillir les spectacles : place du Familistère, théâtre (selon activités programmées), cour des économats, kiosque à musique, jardin d'agrément, jardin de la presqu'île et autres espaces selon repérages et propositions
- la proposition précise les compagnies invitées, les spectacles avec les distributions, la durée et la fréquence des spectacles, leur localisation ainsi que les dispositifs techniques nécessaires.
- propositions de déroulés de la journée du Premier mai avec les interventions des compagnies et des spectacles validés préalablement par le maître d'ouvrage en parfaite adéquation avec les activités proposées par le Familistère de Guise.
- L'estimation des droits d'auteurs
- Remise des besoins en nuitées et repas, de la liste des loges et demandes spécifiques des compagnies et de l'équipe du prestataire pour les réservations qui seront gérées et prises en charge par le maître d'ouvrage. Estimation et optimisation des coûts d'accueil, de transport, et d'hébergement. Proposition et valorisation pour les intervenants d'un accueil privilégié dans des appartements mis à disposition au cœur du Familistère avant toute alternative hôtelière. Optimisation des transports en regroupant les navettes aller-retour gare de Saint-Quentin/Familistère autant que possible.

## **Missions artistiques attendues pour l'édition 2019-2020 de la saison culturelle du théâtre du Familistère**

- la programmation de la saison est composée de 4 à 5 dates pour 4 à 5 représentations. Elle débute en septembre à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Les autres dates seront programmées entre février et juin 2020.
- la proposition précise les compagnies et artistes retenus, les spectacles avec les distributions, la discipline de chaque spectacle, le type de public auquel le spectacle s'adresse, les différentes classifications (restrictions d'âge, scènes violentes...), la durée des spectacles, les dispositifs techniques nécessaires compte tenu des dispositions particulières historiques du théâtre du Familistère.
- Au minimum, une réunion de travail avec le maître d'ouvrage est programmée au cours de la saison pour arrêter le programme et le calendrier de la saison à venir.
- La livraison des fichiers photographiques et des textes nécessaires à l'établissement du programme de communication, dans le respect du calendrier fixé au point 3.
- La relecture du programme de la saison avant impression. Le maître d'ouvrage s'engage à transmettre la maquette du programme de la saison théâtrale à la direction artistique pour relecture, dans des délais raisonnables avant impression, et son calendrier de communication. La direction artistique vérifiera la cohérence de la mise en page des propositions artistiques et fera part de ses commentaires dans un délai d'une semaine afin de préserver la bonne marche et le calendrier des opérations.
- L'estimation des droits d'auteurs.
- Remise des besoins en nuitées et repas, de la liste des loges et demandes spécifiques des compagnies et de l'équipe du prestataire pour les réservations qui seront gérées et prises en charge par le maître d'ouvrage. Estimation et optimisation des coûts d'accueil, de transport, et d'hébergement. Proposition et valorisation pour les intervenants d'un accueil privilégié dans des appartements mis à disposition au cœur du Familistère avant toute alternative hôtelière. Optimisation des transports en regroupant les navettes aller-retour gare de Saint-Quentin/Familistère autant que possible.

## **Missions techniques pour l'ensemble de la saison spectacle vivant**

- Repérage technique des spectacles (2 journées dont 1 prise en charge par le maître d'ouvrage).
- Détermination de la faisabilité des spectacles avec le maître d'ouvrage.
- Etablissement et remise du dossier technique et des besoins en matériel.
- Gestion des demandes particulières relatives à la sécurité et à l'occupation du domaine public.

- Demandes de devis aux différents intervenants extérieurs éventuels. Les devis seront acceptés préalablement par le maître d'ouvrage qui les prendra en charge.
- Montage et démontage des différentes structures nécessaires pour les spectacles et les compagnies.
- La direction technique sera garante du respect de toutes les règles de sécurité et de prévention.

### **3. Calendrier d'exécution des prestations**

- 5 février 2019 : Notification du marché public basé sur les premières intentions de programmation
- 15 février 2019 : Transmission du programme définitif du Premier Mai 2019 et du préprogramme rédigé de la saison de septembre 2019 à juin 2020
- 15 mars 2019 : Transmission de la programmation définitive et des contenus (photos, textes, contacts des compagnies) pour la saison culturelle 2019-2020
- Avril 2020 : Impression et diffusion des documents de communication du Premier Mai 2019
- 29, 30 avril, 1er mai 2020 : accueil des artistes, installations techniques
- 2 mai 2020 : démontages
- 15 mai 2019 : remise d'un bilan sur l'édition du Premier Mai 2019
- Juin à Septembre 2019 : Préparation, relectures, impression et diffusion des documents de communication de la saison culturelle 2019-2020
- Septembre 2018 : Ouverture de saison culturelle 2019-2020 pendant les Journées Européennes du Patrimoine.
- Octobre 2019 : Première réunion de préparation de la saison à venir
- Mars 2020 : Seconde réunion de préparation de la saison à venir
- Juillet 2020 : Bilan de la saison écoulée

### **4. Pièces constitutives du dossier d'offre**

Le dossier d'offre remis par le candidat devra inclure les pièces suivantes :

1 - Une note de présentation du candidat précisant sa nature juridique, ses références, les prestations réalisées ainsi que les noms des personnes composant l'équipe artistique et technique, les interlocuteurs dédiés à chaque mission, les moyens humains et techniques mis à disposition pour l'exercice des missions.

2 - Une note d'intention artistique en cohérence avec la philosophie du lieu et l'objectif de la saison.

3 - Un programme prévisionnel des spectacles pour le Premier Mai et un programme prévisionnel des spectacles pour la saison culturelle, précisant les dates et les compagnies pressenties, répondant au cahier des charges.

4 - Un budget prévisionnel de l'ensemble de la saison, précisant le coût des frais techniques, frais artistiques, l'estimation des droits d'auteur.

5 - Un devis détaillé des prestations précisant le coût de chaque mission et sa répartition entre le Premier Mai et la saison du théâtre

**Date limite de réception des offres :** 4 février 2019 à 12h00

**Modalités de remise des offres :** Le dossier d'offre devra être adressé au maître d'ouvrage par voie électronique à l'adresse [marchepublic@familistere.com](mailto:marchepublic@familistere.com).

## 5. Contextes

### Contexte historique et idéologique : Le Familistère de Guise

« Jusque-là, je n'avais cru pouvoir mieux faire pour le progrès des idées sociétaires que d'aider au mouvement qui leur était imprimé par les principaux disciples de Fourier [...] il me suffira de dire qu'en perdant alors les illusions qui avaient motivé ma confiance, je fis un retour sur moi-même, et pris la ferme résolution de ne plus attendre de personne le soin d'appliquer les essais de réformes sociales que je pourrais accomplir par moi-même » [J.-B. A Godin, *Solutions sociales*, 1871].

L'échec de l'expérimentation socialiste au Texas (1855), soutenue activement par Jean-Baptiste André Godin (1817-1888), est le point de départ de l'édification du Familistère. Cet ancien ouvrier serrurier, devenu un remarquable capitaine d'industrie, conçoit ainsi le projet de tenter près de son usine de Guise une expérimentation pratique des doctrines fouriéristes. Dans son expression urbaine et architecturale comme dans son organisation économique et sociale, le Familistère est tout autre chose qu'une cité ouvrière. Godin réinvente le Phalanstère du philosophe Charles Fourier (1772-1837) pour offrir les « Equivalents de la richesse » aux familles des employés de la célèbre manufacture de poêles et de cuisinières. « Familistère » est d'ailleurs un néologisme formé par Godin sur le modèle de « Phalanstère » (association des phalanges). Ce Palais d'habitation collective devient la propriété actionnaire de ceux qui l'habitent quand est fondée en 1880 l'Association Coopérative du Capital et du Travail, Société du Familistère de Guise Godin & Cie. L'usine et le Palais fonctionnent selon des statuts coopératifs jusque 1968. L'Association est alors dissoute et transformée en une société anonyme, Godin S.A., qui conserve l'ensemble industriel et cède le complexe domestique. Les bâtiments annexes et le jardin deviennent la propriété de la Ville de Guise tandis que les logements sont vendus à des propriétaires privés occupants ou bailleurs. Sous le régime de la division foncière, l'état général du patrimoine immobilier et des logements du « Tas de briques » va progressivement s'altérer. En 2000, le Département de l'Aisne a entrepris un grand programme de conservation et de valorisation du Familistère qui comprend la

restauration des édifices (classés aux Monuments Historiques depuis 1991), la restructuration de l'habitat et la création d'un musée de site.

### **Contexte géographique, économique, social et urbain**

La ville de Guise (Aisne, Picardie) compte un peu moins de 6000 habitants au dernier recensement. Elle se situe au bord de l'Oise, dans une région rurale, La Thiérache, encore caractérisée par son paysage de bocage, aux confins du département de l'Aisne et du Nord. Guise est chef-lieu de canton (le chef-lieu d'arrondissement se situe à Vervins). La ville connaît un taux de chômage important (près de 25 % de la population active en 2011) ; l'emploi industriel reste important avec la présence des sociétés Godin S.A. (env. 300 salariés) et SAMAS-SANCEN (env. 200 salariés). Une zone commerciale et un hôpital récemment agrandi comptent parmi les autres employeurs importants de la ville. La ville possède un nombre restreint d'équipements culturels et de loisirs : une petite bibliothèque municipale (dans un ancien bâtiment d'école du Familistère), une salle des fêtes (ancien marché couvert), quelques terrains de sport, un parcours de canoë-kayak sur la rivière, pas de théâtre ni de jardin public sinon ceux du Familistère. Un complexe aquatique géré par la communauté de communes de la région de Guise.

Le Familistère se situe entre l'Oise et un canal dit des usines, dans le faubourg nord de la ville, à 400 mètres du centre, adossé à la zone naturelle que le Plan de prévention des risques d'inondation rend inconstructible.

Le Palais Social est habité. Une vingtaine de foyers y occupe des appartements. Les anciennes écoles du Familistère fonctionnent comme écoles municipales (maternelle et primaire). La rue des Prés, qui traverse le Familistère, est devenue une voie publique, communale, qui autorise la traversée de l'Oise sur l'un des deux seuls ponts de la ville. La petite bibliothèque municipale est logée dans le bâtiment Est des anciennes écoles du Familistère.

La ville de Guise ne bénéficie pas d'une desserte ferroviaire. La gare SNCF de Saint-Quentin, sur la grande ligne Paris-Maubeuge, se situe à 25 km de Guise. Les liaisons Guise / Saint-Quentin par autobus sont très rares. Les transports en commun sont également rares entre Guise et les villes et villages environnants.

### **Contexte culturel : le programme Utopia**

A partir de 1996, la ville de Guise et le département de l'Aisne initièrent le programme Utopia, élaboré par le bureau d'ingénierie culturelle BICFL et dont l'objectif est de donner une nouvelle vitalité au Familistère, et en particulier en faire un site de destination touristique. Ce programme comprend 4 volets d'actions :

- un projet de valorisation de monument architectural et urbain,
- un projet culturel de musée de site,
- un projet d'habitat social,
- un projet économique grâce au développement touristique induit.

Le programme Utopia est animé par le Syndicat Mixte du Familistère Godin (S.M.F.G.) mis en place par les deux partenaires publics. Il vise, à terme, une fréquentation de 80 000 à 100 000 visiteurs, en suscitant la découverte d'un patrimoine monumental

remarquable et en faisant découvrir son histoire sociale et industrielle jusqu'au temps présent.

Le Syndicat Mixte a pour objectifs l'étude et la mise en œuvre de toute action permettant la protection, la réhabilitation, la mise en valeur, la gestion et l'ouverture au public du Familistère de Guise constitué par un ensemble territorial délimité correspondant au domaine historique de l'association coopérative.

### **Le site et son musée :**

Le pavillon central et les bâtiments annexes du Palais Social sont dévolus au musée avec :

- Les économats : accueil général du public (billetterie) et espaces d'exposition,
- La buanderie-piscine : exposition permanente et scénographie du lieu autour du thème de l'hygiène et salle commune de repas
- L'appartement de Jean-Baptiste André Godin : exposition permanente consacrée au personnage même de J-B. A. Godin et des expérimentateurs sociaux
- Le théâtre : 340 places assises sur 2 balcons, théâtre à l'italienne, diffusion d'un entre-sort multimédia pour les visiteurs du musée. Intégré au programme Utopia et au parcours des visites, le théâtre reste également un équipement public administré par le syndicat Mixte ;
- le pavillon central : expositions permanentes et temporaires, espaces d'activités pédagogiques, point d'accueil (contrôle et information) ;
- l'aile droite du Palais Social conserve sa fonction d'habitat sédentaire et temporaire ;
- l'aile gauche est en restauration ; un projet d'hébergement multistandard est actuellement à l'étude ;
- les écoles, la bibliothèque (bâtiment à l'est de l'école maternelle) restent des services publics communaux ;
- la place et les jardins sont publics, en accès libre.

Le Familistère est le premier musée du département de l'Aisne, avec près de 66 000 visiteurs en 2018. Le public est composé de 60 % d'individuels et 40 % de groupes. Les visiteurs sont à 90 % français, en grande majorité issus de la région Hauts-de-France et de la région parisienne. Le Familistère de Guise a reçu en 2015 le prix Silletto du *European Museum of the Year Award*, qui distingue un musée pour la richesse des relations qu'il entretient avec sa communauté.

La mixité des usages associe les habitants du palais social, les élèves des écoles du Familistère, les spectateurs du théâtre, les promeneurs sur le site et ses jardins et les voyageurs-visiteurs, proches ou lointains.